

## HISTOIRE D'ICI

# Les choix de la noblesse à l'heure du dernier sommeil

Au Moyen Age, les usages funéraires des nobles vaudois oscillent entre tradition et liberté individuelle

**Bernard Andenmatten**  
Professeur d'histoire médiévale à l'UNIL\*

**D**ans une semaine, le 2 novembre, l'Église catholique célébrera ses défunts. Lors de son institution par Odilon (vers 962-1049), cinquième abbé de Cluny, cette fête consacrait le rôle prépondérant assumé au Moyen Age par les moines dans la mémoire des morts, notamment ceux issus de la noblesse. En échange de donations substantielles, les monastères abritaient leurs sépultures et priaient pour le repos de leur âme. C'est ainsi que les familles nobles vaudoises avaient chacune des relations privilégiées avec un établissement qui abritait leur dernier sommeil: les sires d'Aubonne se faisaient enterrer dans l'abbaye de Bonmont, ceux de Blonay chez les cisterciens de Hautcrêt (près d'Oron), les chevaliers de Billens dans l'église Saint-François à Lausanne, et ainsi de suite.

La supériorité sociale qui avait caractérisé ces individus se manifestait par la place éminente qu'ils occupaient dans les édifices religieux, leur lieu de sépulture étant mis en évidence par un tombeau plus ou moins somptueux. Le regroupement des défunts dans un espace spécifique témoignait par ailleurs de l'ancienneté du pouvoir seigneurial et de la continuité familiale. A première vue, le poids de la parenté semble immuable, surtout dans un domaine aussi conservateur que celui des pratiques liées à la mort. Pourtant, l'étude des testaments médiévaux, qui se multiplient dès la fin du XIIIe siècle, permet de déceler des choix personnels, caractérisant aussi bien l'expression de l'individu que sa situation au sein de sa parenté.

## Avec ses trois épouses

Tout en garantissant la liberté de choix au mourant, le droit de l'Église préconisait, sur la base du modèle fondateur d'Abraham et de Sara (Genèse 23), le tombeau conjugal. C'est ainsi que, dressant au début du XVIe siècle la généalogie des seigneurs de Colombier sur la base des sépultures établies dans son abbaye, un moine de Montheron évoque «le bon et gros bailli Humbert» qui, tel un patriarche de l'Ancien Testament, «eut trois épouses avec lesquelles il voulut être enseveli devant l'autel Saint-Barthélemy».

Ce modèle n'est cependant pas unique, ni même le plus fréquent, car les femmes, mariées beaucoup plus tôt que les hommes, se retrouvaient veuves jeunes et devaient fréquemment contracter une nouvelle alliance. Par ailleurs, au sein de la noblesse, elles étaient généralement issues d'un niveau social plus élevé que leur mari. A défaut d'avoir pu choisir ce dernier, qui leur était généralement imposé par les stratégies familiales, les femmes pouvaient donc déterminer le lieu de leur sépulture et se retrouvaient, au moins théoriquement, face à une diversité de choix. Où élire le lieu de son dernier sommeil? Dans sa famille d'origine ou dans sa famille d'alliance et, le cas échéant, auprès duquel de ses maris successifs? Certaines optèrent pour une solution déconcertante à nos yeux, mais en fait fort pragmatique. En 1298, Agnès, veuve du seigneur Ulric de Vuippens mais issue de la prestigieuse famille des Grandson, choisit de rejoindre son mari dans l'abbaye d'Humilimont-Marsens, qui servait de nécropole aux Vuippens, tout en désirant que son cœur soit séparé de son corps et déposé dans le prieuré bénédictin de Grandson, aux pieds des tombeaux de sa mère et de son frère. Rare et réservée à une élite sociale,



Le tombeau d'Othon Ier de Grandson à la cathédrale de Lausanne fut probablement édifié de son vivant. DAVE LÜTHI

cette pratique de la partition du corps apparaît particulièrement adaptée à la condition de la femme mariée, lui permettant de manifester sa double identité familiale.

Le souhait de se faire enterrer avec ses enfants est une autre spécificité des sépultures féminines. Même s'il semble un peu paradoxal, ce choix ne devait au fond pas être si exceptionnel pour des femmes qui avaient dû voir mourir un grand nombre de leurs enfants décédés en bas âge. Marguerite de Blonay, veuve de Hugon d'Estavayer, souhaita ainsi en 1403 reposer dans la chapelle de l'Assomption de l'église Saint-Laurent d'Estavayer «au côté de sa fille Jeannette et de ses trois autres enfants», dont les noms ne sont même pas précisés. En 1409, Antonie, fille bâtarde de Guillaume de Cossonay, élit sépulture «avec ses enfants défunts» dans le cim-

tière de l'église paroissiale Saint-Paul de Cossonay.

## Les hommes moins libres

Incarnant la continuité du pouvoir seigneurial, les hommes disposaient probablement de moins de liberté de choix et la plupart furent ensevelis dans le monastère qui conservait la mémoire de leur lignage. Cependant, certains hommes ont apparemment aussi échappé à leur parenté à l'heure de choisir le lieu de leur dernier sommeil, mais il s'agit d'exceptions qui confirment la règle plutôt qu'elles ne la contredisent. C'est ainsi que le cadre prestigieux de la cathédrale de Lausanne représentait, à l'échelon régional, un lieu parfaitement adapté à trois représentants des plus illustres familles de la noblesse vaudoise, mais restés célibataires ou du moins

dépourvus d'héritiers directs: Othon Ier de Grandson (vers 1238-1328), Jean de Gruyère-Montsalvens (début XIVe siècle-vers 1370) et Louis III de Cossonay (vers 1346-1394). Après une prestigieuse carrière internationale qui l'avait conduit dans toutes les cours d'Europe, Othon de Grandson était revenu dans son pays d'origine. Sans enfants, il légua ses seigneuries à son neveu mais choisit la cathédrale de Lausanne où il fit édifier, très probablement de son vivant déjà, le somptueux tombeau que l'on peut admirer encore aujourd'hui.

\* Tous les mois, une page est proposée par les chercheurs de l'Université de Lausanne. L'occasion de porter un regard plus scientifique sur les événements qui ont façonné le canton et les traces laissées à ceux qui les décorquent aujourd'hui.

## Publication

### L'inventaire des tombeaux vaudois et romands

Si les pratiques funéraires sont bien connues grâce aux études des historiens, les vestiges matériels l'étaient beaucoup moins jusqu'à très récemment. Hormis quelques grands tombeaux prestigieux comme celui d'Othon de Grandson à la cathédrale de Lausanne ou de François Ier de La Sarraz dans une chapelle proche de son château, ce patrimoine demeurait en grande partie inconnu. Grâce à un inventaire mené par l'enseignement Architecture Patrimoine de l'UNIL (Faculté des lettres) depuis 2000, d'abord à la cathédrale de Lausanne, puis dans le canton de Vaud, enfin dans quatre autres cantons romands, plus de 500 monuments encore existants ont été étudiés et publiés dans trois volumes richement illustrés. Le Moyen Age tient toutefois une part congrue dans cet inventaire. En effet, lors de la Réforme, nombre de monuments ont été endommagés ou détruits; d'autres, comme les dalles funéraires, placées au sol, se sont usés avec le temps et ne sont plus lisibles aujourd'hui; en outre, les nombreuses reconstructions d'églises depuis les années 1850 ont fait disparaître une part importante du patrimoine funéraire médiéval. Les vestiges subsistants sont d'autant plus précieux. Pour son tombeau à baldaquin érigé sans doute de son vivant, vers 1300, Othon de Grandson utilisa des modèles royaux français et anglais; du marbre blanc fut même amené de Carrare pour y faire sculpter son effigie. A La Sarraz, c'est sans doute le monument contemporain des comtes de Neuchâtel qui fut pris comme modèle, ce qui n'a rien d'étonnant lorsque l'on sait que les deux familles étaient liées par des mariages. Alors que ce tombeau, situé au centre des possessions familiales, met en scène la parenté, gage de continuité du pouvoir seigneurial, le somptueux tombeau d'Othon de Grandson dans le chœur de la cathédrale de Lausanne reflète le parcours, exceptionnel mais en définitive solitaire, de celui qui l'a fait édifier. Quelques dalles destinées à des défunts d'extraction plus modestes subsistent à Saint-François de Lausanne, à l'abbatiale de Payerne, à Concise: par des moyens simples, le souvenir et la piété du défunt sont rappelés à qui veut bien encore prendre la peine de lire les inscriptions, rédigées en latin et gravées en caractères gothiques...

#### Dave Lüthi

Professeur d'histoire de l'architecture et du patrimoine à l'UNIL

**A lire:** - Destins de pierre. Le patrimoine funéraire de la cathédrale de Lausanne, Claire Huguenin, Gaëtan Cassina, Dave Lüthi (dir.), Cahiers d'archéologie romande, 2006, 296 p. - Le marbre et la poussière. Le patrimoine funéraire de la Suisse romande (XIVe-XVIIIe siècles), 2 vol., Dave Lüthi (dir.), Cahiers d'archéologie romande, 2013, 650 p. Commander: [www.musees.vd.ch/fr/musee-darcheologie-et-dhistoire/publications](http://www.musees.vd.ch/fr/musee-darcheologie-et-dhistoire/publications)